



vert st denis



www.vert-saint-denis.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL // AUTOMNE 2020 // N° 104 //

REFLETS DE VERT

EN IMAGES PP. 2 - 5



ÉLECTIONS PP. 11 - 14



VIE SPORTIVE PP. 19 - 21





Distribution complémentaire de masques

Après deux distributions en porte à porte durant la période de confinement et suite à l'obligation du port du masque dans les lieux publics clos, la ville a organisé une distribution de masques pour les habitants de plus de 10 ans. Cette distribution de masques a eu lieu le samedi 25 et le mercredi 29 juillet à la Ferme des arts. 451 personnes ont pu bénéficier de cette troisième distribution. Soit 147 foyers touchés pour 1 216 masques donnés. Une dernière distribution s'est faite les 12 et 16 septembre pour les personnes absentes ou en congés. Merci pour l'importante mobilisation des élus sur l'ensemble de ces distributions.



Portes-ouvertes à la MLC

Samedi 5 septembre, la journée portes-ouvertes de la Maison des Loisirs et de la Culture de Cesson et Vert-Saint-Denis était l'occasion de découvrir et de s'inscrire aux nombreuses activités proposées par la structure. Le président du bureau, René Lebuchoux et le directeur Stéphane Grené étaient ravis d'accueillir pour ce moment fort de notre vie locale, le Maire, Éric Bareille accompagné de nombreux élus de Vert-Saint-Denis.

Infos MLC sur : <http://www.mlchouillon.com/>





Éric BAREILLE
Maire de Vert-Saint-Denis

LA MAIRIE

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h

Suivez l'actualité de votre ville

www.vert-saint-denis.fr

Mairie de Vert Saint Denis

mairievertsaintdenis

MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 500 exemplaires

Numéro 104 - AUTOMNE 2020 - Trimestriel

Site Internet : www.vert-saint-denis.fr

Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr

- DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Éric Bareille
- ÉLU À LA COMMUNICATION : Dan Gbandé-Gbato
- RÉDACTEUR EN CHEF : Laurent Tangre
- RÉDACTION : Laurent Tangre avec le concours des services municipaux
- PHOTOGRAPHIES : Laurent Tangre et Caroline Masson-Deblaize
- Création graphique : Emendo
- Maquette : Caroline Masson-Deblaize
- Impression : Imprimerie RAS, Villiers-le-Bel
- Photo de couverture : Laurent Tangre

Fin juin 2020 les élections municipales se sont déroulées et la liste « Unis pour Vert-Saint-Denis » que je conduisais est arrivée en tête des suffrages. Ce résultat conforte les actions que nous avons menées pendant les années précédentes. Aujourd'hui, nous avons été élus sur la base d'un programme ambitieux et réaliste qui s'inscrit dans le prolongement du mandat précédent. Nous ne prétendons pas à la perfection. Nous avons entendu vos messages et avons conscience que des progrès restent à faire dans certains domaines. Être à votre écoute reste notre priorité, avec mon équipe, c'est avec honneur et responsabilité que nous mettrons notre énergie et notre détermination au service de l'intérêt de Vert-Saint-Denis et des Verdionysiens. L'ensemble de la liste se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous lui avez accordée. Outre les élections municipales, la vie continue et nous sommes toujours confrontés à la gestion complexe de la pandémie du COVID19. Malgré quelques points à améliorer, la rentrée des classes s'est bien déroulée chez nous. Nos enfants ont pu être accueillis dans les meilleures conditions possibles compte tenu des contraintes gouvernementales. Par prudence, nous avons réduit le nombre de manifestations qui se tenaient traditionnellement à la rentrée. Nous aurons à adapter nos animations et activités locales à ce contexte sanitaire dans lequel il va nous falloir apprendre à vivre. Je rencontrerai prochainement les responsables d'associations verdionysiennes pour échanger avec eux à ce sujet. Les comités de quartier qui interviendront d'ici la fin d'année permettront un moment d'échange avec vous. Nous restons vigilants et appelons à la responsabilité de tous pour respecter les distanciations et éviter ainsi la propagation du virus.

Éric Bareille, Maire de Vert-Saint-Denis

Sommaire

EN IMAGES	pp. 2, 4 et 5
ÉDITO	p. 3
ENFANCE	pp. 6 et 7
TRAVAUX	pp. 8 et 9
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	p. 10
ÉLECTIONS MUNICIPALES	pp. 11, 12, 13 et 14
BRÈVES	pp. 15 et 22
LIRE et JOUER	p. 16
VIE CULTURELLE	p. 17
FEUILLE VERTE	p. 18
VIE SPORTIVE	pp. 19, 20 et 21
TRIBUNES LIBRES	p. 23

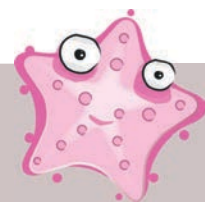




Commémoration

Commémoration du 18 juin 1940

Jeudi 18 juin 2020, le Maire, Éric Bareille et les élus du conseil municipal, accompagnés de M. Claude Génart président de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattant en Algérie) se sont retrouvés devant le monument aux Morts pour commémorer l'appel du général de Gaulle, lancé il y a 80 ans, le 18 juin 1940, sur les ondes de la BBC. Appel qui fut l'acte fondateur de la France libre. Avec son discours, le Maire a tenu à honorer ce devoir de mémoire et à rendre hommage au général Charles de Gaulle.



Solidarité

L'été en famille

En raison de la crise sanitaire, la commune n'a pas organisé, comme chaque année, le fameux week-end en famille au bord de la mer. Toutefois, avec le soutien de la Région Île-de-France, le service Action éducative et le service des Solidarités ont souhaité proposer une alternative pour les familles qui ne partent pas en vacances. Six sorties ont ainsi été programmées vers les bases de loisirs de Buthiers et de Bois-le-roi. Plusieurs familles ont pu profiter des activités proposées : baignade, mini golf, accrobranche, poneys... En pleine période de canicule, les baignades et les pique-niques dans les espaces boisés étaient vraiment les bienvenus !

Escapades de l'été

En juillet et en août, des rencontres d'été avec les médiathèques de Vert-Saint-Denis / Cesson et la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC), dans la continuité du dispositif Lire et Jouer, se sont déroulées, le 7 et le 21 juillet au terrain du city-stade et les 18 et 25 août dans différents lieux du territoire. Des rencontres rythmées par la découverte de lectures contées, de jeux, d'animations liées à la nature et aux arts du spectacle, le tout gratuitement.





Jeunesse

Un plan été, a été mis en place, avec différents dispositifs, initiés par l'agglomération de Grand Paris Sud, l'État et les communes. Des actions destinées à lutter contre le décrochage et l'échec scolaire, pour favoriser une reprise des cours en septembre dans les meilleures conditions. 24 enfants du CE2 à la 5^e ont pu bénéficier de ces dispositifs. Des « Colos apprenantes » ont aussi été organisées dans le plan « Vacances apprenantes » avec des séjours pédagogiques pour 23 enfants de 7 à 12 ans. L'Espace jeunesse, à la Ferme des arts, accueillait aussi tout l'été, les jeunes de la ville, pour diverses activités.



Scolaire

Des calculatrices pour les CM2

Cette année, en raison de la crise sanitaire et de la fermeture des écoles, la remise des calculatrices offertes par la municipalité aux enfants entrant au collège s'est faite via les directeurs d'école, lorsqu'ils recevaient les familles pour la remise des bulletins scolaires. 138 élèves de la commune ont reçu cette calculatrice scientifique nécessaire à leur scolarité dans le secondaire.

Enfance



Accueil de loisirs

Cet été, en raison de la crise sanitaire, l'accueil de loisirs s'est déroulé sur le site de Louise-Michel. En effet, ce site est beaucoup plus adapté pour recevoir les enfants. Au mois de juillet, thématique autour du Far-West (cow-boys et indiens) avec des activités diverses : piscine, tir à l'arc, vélo, poneys, grands jeux... Sur le mois d'août, le thème tournait autour des Minions et des planètes, avec des activités scientifiques (construction d'un robot, fusée à eau, système solaire) et des sorties piscine, vélos, grands jeux. À noter une baisse significative des effectifs en raison de la crise sanitaire.

L'îlot câlin

La nouvelle structure municipale pour nos tout-petits, présentée dans notre magazine n°103, a célébré officiellement son ouverture et ses 99 places, le 29 janvier, en présence de François Chabert, président du conseil d'administration de la CAF de Seine-et-Marne. « C'est à chaque fois un plaisir d'inaugurer de tels bâtiments, explique-t-il. On s'est lancé dans un grand plan crèche en Seine-et-Marne avec l'objectif de créer 30 000 places de plus d'ici fin 2022 ».





Scolaire

Une rentrée sous le signe du masque

Après de longs mois d'absence, parents et élèves attendaient ce jour et la réouverture des établissements scolaires sans restriction et pour tous les âges. Un retour à l'école nécessaire à une reprise à peu près « normale » pour les parents vers le chemin du travail.

Cette année, la rentrée scolaire était donc marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19 et l'obligation du port du masque pour les adultes et enfants à partir de 11 ans. Mardi 1^{er} septembre 2020, à Vert-Saint-Denis, 421 enfants en maternelle et 697 en élémentaire ont repris le chemin de l'école. Un effectif en hausse comme chaque année. Ce qui a entraîné deux ouvertures de classes à Pasteur. Une fermeture avait été annoncée en juin à l'école Freinet. Finalement, quelques jours après la rentrée, l'Éducation nationale annonçait, suite au comptage des élèves, deux ouvertures de classes, une à Freinet et une à Jean-Rostand.



ENFANCE



Le jour de la rentrée, le Maire, Éric Bareille, accompagné de Maria Boisanté, maire-adjointe chargée de l'Action éducative et de la Vie de l'enfant ont fait le tour des quatre groupes scolaires pour veiller sur cette rentrée. Ils étaient accompagnés cette année des quatre élus, délégués au conseil d'école (voir aussi page 13) : Laurence Parouty à J.Rostand, Vincent Weiler à Louise-Michel, Jean-Philippe Demarquay à Freinet et Sylvie Jami à Pasteur. Ils ont pu rencontrer les directrices et le directeur d'école, ainsi que le personnel enseignant. Ils ont aussi échangé avec Madame Gilat, l'inspectrice de l'Éducation nationale pour la circonscription de Sénart (photo de droite).



Sur le temps du repas, Céline Colville, nouvelle conseillère municipale, déléguée à la restauration scolaire et à l'intendance, accompagnée de Maria Boisanté, maire-adjointe, ont fait le tour des restaurants scolaires et échangé avec le personnel de cuisine et d'animation. Une immersion pour veiller à ce que ce temps de pause méridien, soit pour les enfants un moment privilégié de découverte et de plaisir. Pour rappel, la responsabilité de la restauration relève de la commune. À Vert-Saint-Denis, la préparation et la cuisson des repas se font au quotidien, à partir de produits frais livrés sur chaque cuisine, en respectant leur traçabilité. Ceci permet d'offrir aux enfants des repas de qualité, équilibrés et variés, confectionnés sur place dans l'esprit d'une cuisine familiale et de convivialité, dans le respect des règles d'hygiène et de l'équilibre alimentaire. Le service est assuré par le personnel communal.



Guide de la rentrée

Chaque élève a reçu le guide de la rentrée regroupant toutes les infos pratiques à connaître et destinées aux parents de nos écoliers. Il est aussi consultable en ligne sur le site de la ville dans la rubrique « publications ».



Les chantiers de l'été

L'été est toujours propice à quelques travaux dans la ville. Voici en images et chiffres un aperçu des principaux travaux qui se sont déroulés durant cette période estivale, sans oublier en régie interne l'entretien régulier et le nettoyage des groupes scolaires et des équipements communaux.

■ Le parking de la mairie, rue Pasteur, a subi une réfection complète. Un enrobé est venu remplacer les pavés qui se déchaussaient avec le temps et l'organisation du stationnement a été revue. Ainsi treize places de stationnement en zone bleue sont présentes devant la mairie, pour une heure du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures et une heure trente minutes le vendredi jour de marché. Une place est réservée pour les véhicules des personnes handicapées.



■ Le belvédère du Terrain du cheval avait besoin d'une réhabilitation complète ainsi que l'allée piétonne en béton (coût 53 938 €).

TRAVAUX

■ L'avenue du Bois vert a été fermée à la circulation les 30 et 31 juillet pour permettre la réfection des tapis d'enrobé sur l'avenue et les deux giratoires. Des travaux programmés et pris en charge par l'agglomération de Grand Paris Sud qui reprend à son actif certaines voiries d'intérêt communautaire.

■ La société Art Toit est intervenue sur le groupe scolaire Freinet pour une réfection de l'étanchéité de la toiture en terrasse sur la partie de l'école primaire (coût 12 451 €). Sur la cuisine Freinet, la société ASR est venue renforcer la protection énergétique des murs de la cuisine (coût 11 800 €).



■ En régie municipale, c'est à dire, des travaux effectués par le personnel des services techniques ; sur le groupe scolaire Jean-Rostand, les deux blocs sanitaires filles et garçons coté élémentaire ont été changés, la peinture refaite et la salle des professeurs et les nouvelles salles de classe repeinte. Le groupe scolaire Louise-Michel a bénéficié du remplacement de certains radiateurs et des luminaires dans les classes élémentaires (coût de 7 920 €).

■ À venir : Des stores seront posés sur les vitres du groupe scolaire Pasteur au cours des vacances scolaires d'octobre.

■ Les trois groupes scolaires, Freinet, Rostand et Louise-Michel ainsi que le multi-accueil l'Îlot Calin, sont équipés d'un dispositif alerte attentat, dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) des personnes (coût 33 800 €).

Nouvelle législation sur les trottinettes électriques



Le gouvernement a modifié le code de la route en y ajoutant un règlement spécifique pour les trottinettes électriques, monoroue, gyropodes, hoverboards : les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM). Comme les autres usagers, ils doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des usagers, des piétons et des autres véhicules en circulation.

- La trottinette électrique est interdite sur les trottoirs, sauf si vous coupez le moteur.
- En agglomération, vous devez circuler sur les pistes cyclables ou à défaut sur les chaussées dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h.
- Hors agglomération, uniquement sur les pistes cyclables ou voies vertes (hors dérogation).
- La trottinette est interdite aux enfants de moins de 12 ans.
- L'assurance civile est obligatoire.
- Amende de 135 euros pour la circulation sur trottoirs, 35 € en cas de non-respect des lois de la circulation et surtout une amende de 1 500 € en cas de dépassement de la vitesse autorisée.
- Interdiction de rouler avec une trottinette électrique qui dépasse les 25 km/h. Attention, il ne s'agit pas d'utiliser un mode de vitesse qui ne dépasse pas cette limite, mais bel et bien d'effectuer un bridage logiciel de votre trottinette électrique.
- L'usage des écouteurs est interdit.
- Les feux avant et arrière sont obligatoires.
- Port d'un gilet rétro-réfléchissant la nuit ou lorsque la visibilité est faible.
- Un avertisseur sonore est obligatoire (klaxon).
- Le transport de passagers est interdit.
- Tenir à la main sa trottinette électrique et moteur coupé pour circuler dans les immeubles et sur les trottoirs.

Règles de circulation pour les cyclistes

Le code de la route s'applique de la même manière à tous les usagers. Afin de garantir la sécurité de chacun, les cyclistes doivent respecter un certain nombre de règles, en ville ou hors agglomération, de jour, comme de nuit.

Rouler à vélo en ville

- Il est interdit de circuler avec un téléphone dans la main ou avec tout autre dispositif susceptible d'émettre du son (oreillettes, casques de musiques...).
- En ville, les cyclistes doivent emprunter les pistes ou les bandes cyclables qui leur sont dédiées et circuler du côté droit lorsqu'ils sont face à la route. Si la chaussée est bordée de chaque côté par l'une de ces voies réservées, les utilisateurs doivent emprunter celle ouverte à droite de la route, dans le sens de la circulation et respecter les feux de signalisations réglant la traversée des routes.
- Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.
- Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Article 431-1-3 du code de la route (amende 135 € de l'accompagnateur ou responsable légal de l'enfant).



- Les cyclistes sont autorisés à rouler sur les voies vertes, les zones de rencontres ou les zones 30, sauf dispositions contraires pouvant être prises par les autorités municipales.

Zone bleue

Le parking devant la mairie, rue Pasteur, est dorénavant en zone bleue. Treize places de stationnement sont présentes, pour une heure du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures et une heure trente minutes le vendredi jour de marché. Une place est réservée pour les véhicules des personnes handicapées. Pensez à placer votre disque de stationnement visible derrière votre pare-brise. En cas d'oubli, ils sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie.

Rouler à vélo hors agglomération

- Ne roulez pas trop près de l'accotement, pour éviter les ornières ou gravillons.
- Dans les virages, serrez au maximum à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.
- Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséquilibrer.
- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.
- Si votre groupe compte plus de dix personnes, scindez-le.



Élections municipales

Le 28 juin, le deuxième tour de l'élection municipale, voyait trois listes s'affronter. Toutes les mesures de précautions sanitaires avaient été prises dans les cinq bureaux de vote que compte la commune. Malgré cela, ici et ailleurs, cette élection restera marquée par la situation sanitaire difficile et un taux de participation plus faible quelque soit la commune. Une participation que chacun aurait préférée plus importante, mais les craintes liées à l'épidémie de Covid-19 étaient sans aucun doute plus fortes. À l'issue des résultats, à Vert-Saint-Denis, la liste conduite par Éric Bareille, maire sortant, a été élue avec 43,44 % des scrutins. Une liste renouvelée presque pour moitié. Le 28 juin, la séance du conseil municipal élisait le maire et les conseillers municipaux.

Nouveau conseil municipal - Vendredi 3 juillet, le Conseil municipal d'installation s'est tenu dans la salle du Conseil, dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières liés à l'épidémie de Covid-19. Ce conseil, présidé par Chantal Veyssade, doyenne des membres, a élu le nouveau maire de Vert-Saint-Denis : Éric Bareille. Investi, il a ensuite présidé à l'élection des adjoints et leur a remis officiellement leur écharpe.

Éric Bareille votre Maire



Conseiller délégué en charge de l'insertion professionnelle à Grand Paris Sud

Vos adjoints



1^{ère} adjointe

Maria Boisanté

Chargée de la Vie de l'Enfant et de l'Action Éducative



2^e adjoint

Jean-Philippe Demarquay

Chargé du Cadre de Vie, de la Mobilité et de la Transition Écologique



5^e adjointe

Sandhya Sungkur

Chargée de la Vie Locale, de la Démocratie Participative et du Dialogue Citoyen, Conseillère suppléante, déléguée à l'agglomération Grand Paris Sud



6^e adjoint

Vincent Weiler

Chargé de la Tranquillité Publique et de la Sécurité Routière

Conseillers municipaux de la majorité



Sylvie Jami

Conseillère municipale
Déléguée à la Petite enfance



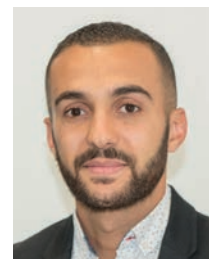
Serge Bardy

Conseiller municipal
Délégué à la Propreté et l'accessibilité



Céline Pereira De Freitas

Conseillère municipale



Ahmed Bouali

Conseiller municipal
Délégué à la Jeunesse



Chantal Veysade

Conseillère municipale
Déléguée à la Vie Associative et aux Commerces de proximité



Sylvain Minamona

Conseiller municipal



Françoise Celestin

Conseillère municipale



Philippe Bizot

Conseiller municipal

ts au Maire



3^e adjointe

Laurence Simon Parouty
Chargée de la Cohésion Sociale, des Seniors et de la Lutte contre l'Illectronisme



4^e adjoint

Ahmed El Mimouni
Chargé de l'Intercommunalité de Vert-Saint-Denis/Cesson



7^e adjointe

Nathalie Charpentier
Chargée de l'Administration Générale



8^e adjoint

Rachid Benyachou
Chargé des Finances et de l'Urbanisme



Céline Colville
Conseillère municipale
Déléguée à la Restauration scolaire et à l'intendance



Dan Gbande-Gbato
Conseiller municipal
Délégué à la Communication, Attractivité du Territoire et Nouvelles Technologies



Hélène Deman
Conseillère municipale



Didier Bezol
Conseiller municipal



Le conseil municipal du 17 juillet a désigné les représentants au sein des institutions locales

Syndicat Intercommunal à vocation Multiple (SIVOM) de Cesson /Vert-Saint-Denis

1. Ahmed EL MIMOUN
2. Rachid BENYACHOU
3. Laurence SIMON PAROUTY
4. Sandhya SUNGKUR
5. Jean-Philippe DEMARQUAY

Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

- M. le Maire est Président de droit
1. Laurence SIMON PAROUTY
 2. Hélène DEMAN
 3. Françoise CELESTIN
 4. Chantal VEYSSADE
 5. Nathalie CHARPENTIER
 6. Karine GALBRUN
 7. Aurélia AMRANE

Conseil de vie sociale du « Reverdi » :

Laurence SIMON PAROUTY

Conseils d'école

Primaire Pasteur : Sylvie JAMI
Primaire Jean Rostand : Laurence SIMON PAROUTY
Primaire Louise Michel : Vincent WEILER
Primaire Freinet : Jean-Philippe DEMARQUAY

Conseil d'Administration du collège Jean-Vilar

Philippe BIZOT (titulaire), Ahmed BOUALI (suppléant)

Conseil d'Administration du lycée intercommunal Sonia Delaunay

Ahmed BOUALI (titulaire), Philippe BIZOT (suppléant)

Conseiller municipal en charge des questions de défense

Dan GBANDE-GBATO



Secrétariat des élus : 01 64 10 59 24
Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr

Vous pouvez échanger par mail avec un élu, sur une question le concernant, depuis le site Internet de la ville et la page des « élus » en cliquant sur l'onglet « contacter ».

Conseillers municipaux de la minorité



Éric Lorion
Groupe Mieux vivre
à Vert-Saint-Denis



Nilda Ouamara
Groupe Mieux vivre
à Vert-Saint-Denis



Didier Eude
Groupe Mieux vivre
à Vert-Saint-Denis



Norman Noviant
Groupe Vert-Saint-Denis,
décisons ensemble



Caroline Mercier
Groupe Mieux vivre
à Vert-Saint-Denis



Julien Carlat
Groupe Mieux vivre
à Vert-Saint-Denis



Karine Galbrun
Groupe Mieux vivre
à Vert-Saint-Denis



Aurélia Amrane
Groupe Vert-Saint-Denis,
décisons ensemble

INFORMATION COVID-19

La situation sanitaire ne cesse d'évoluer. Les mesures pour éviter la propagation du virus changent ou sont sujettes à modification en fonction de la situation épidémique, qu'elle soit locale, départementale ou nationale. Aussi, afin d'agir en toute transparence, et pouvoir vous délivrer rapidement une information en temps réel, vous trouverez sur le site de la ville, depuis la page d'accueil un renvoi sur une page information COVID-19 vous permettant de connaître les dernières mesures locales prises notamment pour la restauration scolaire, les temps péri-scolaires ou l'usage des salles municipales.

www.vert-saint-denis.fr

Rappel des principales consignes

- Le port du masque est obligatoire devant les entrées et les sorties des établissements scolaires. Le masque est obligatoire pour les élèves de plus de 11 ans et les adultes des établissements scolaires.
- Le port du masque est obligatoire dans les lieux clos recevant du public.
- Le port du masque est obligatoire aux abords des gares, et si j'ai plus 11 ans, je dois porter un masque dans les transports en commun, les trains, les taxis, VTC et véhicules de covoiturage, les avions.
- Dans les commerces je dois porter un masque, respecter les mesures barrières et la distanciation physique de 1 mètre entre chaque personne. Ainsi que les éventuelles mesures complémentaires décidées par le commerce dans lequel je me trouve : sens de circulation, restriction du nombre de personnes dans le magasin, usage de solution hydro-alcoolique ou de lavage des mains à l'eau et au savon, accès prioritaire des personnes les plus fragiles.
- Le port du masque est obligatoire sur les marchés, les brocantes et les vides greniers.
- Le port du masque est obligatoire à l'occasion de fêtes publiques, d'animations de rues, de festivals culturels et de commémorations.



Économie

Vos factures du quotidien ? Vous pouvez désormais les payer chez le buraliste

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Les buralistes partenaires afficheront le logo ci-contre. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire. L'usager devra simplement s'assurer que : son avis ou sa facture comporte un « QR code », et que la mention « payable auprès d'un buraliste » figure bien dans les modalités de paiement. Si ce n'est pas le cas, la facture doit être réglée selon les modalités habituelles indiquées sur le document.

Buralistes les plus proches : Mon bistrot, Centre commercial Auchan, Cesson – Tabac Plein ciel, route de Corbeil, le Mée-sur-Seine – Le relais Beaumont, 261 Av. de l'Europe, Savigny-le-Temple. La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

L'ALEC Agence Locale de l'Energie et du Climat

Service public de la rénovation énergétique



Au 1^{er} janvier 2020, les aides financières pour les travaux de rénovation énergétique ont évolué. Ma Prime Rénov fait son apparition en remplaçant progressivement le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE). Les conseillers de l'ALEC Sud Parisienne font le point avec vous sur ces nouveaux dispositifs. Acteur de la transition énergétique sur l'agglomération Grand Paris Sud, l'ALEC vous accompagne gratuitement et de façon neutre dans votre projet de rénovation énergétique. Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie

ou améliorer le confort thermique chez vous ? L'ALEC vous permet également d'emprunter gratuitement une caméra thermique. Partez à la recherche des déperditions de chaleur chez vous et optimisez la gestion énergétique de votre logement grâce à un conseiller de l'ALEC. Les conseils syndicaux de copropriétés bénéficient d'un accompagnement spécifique et gratuit dans leur projet de rénovation énergétique. N'hésitez pas à solliciter le conseiller copropriété de l'ALEC.

Contactez l'ALEC Sud Parisienne au 09 83 39 27 03 ou cie@alec-sudparisienne.org du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Aide aux animaux

Vous avez perdu ou trouvé un animal

Vous pouvez déclarer la perte de votre animal et signaler sa disparition à l'I-CAD. Sous délégation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la société I-CAD a pour mission la gestion du Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques en France. Vous avez besoin de son numéro d'identification (puce ou tatouage). Vous pouvez le demander à votre vétérinaire si vous ne le trouvez pas.



Vous pouvez faire la déclaration de perte :

■ sur le site : <http://www.i-cad.fr> (espace Détenteur)

■ par téléphone au 08 10 778 778 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30),

■ par e-mail : contact@i-cad.fr en précisant : urgent - animal perdu

■ en utilisant le service : <http://www.filalapat.fr> (téléchargez l'application gratuite).

Si vous avez trouvé un animal, idem vous pouvez contacter l'I-CAD par téléphone 08 10 778 778 ou par mail contact@i-cad.fr

Lire

Shelton et Felter

Jacques Lamontagne (BD policière)

Boston, 1924. S'il ne s'était un jour méchamment déboîté l'épaule pendant un combat de boxe, Isaac Shelton exercerait probablement aujourd'hui encore son métier de débardeur sur les quais. Mais contraint à se reconvertir, c'est en qualité de journaliste à la pige qu'il fait la connaissance de Felter, petit libraire passionné de littérature policière. Le premier est athlétique et plutôt beau garçon (si ce n'est un vilain nez cassé, autre souvenir de combat) ; le second est doté d'un puissant sens de l'observation et d'un esprit d'analyse hors du commun.



Voir avec un drone les dinosauriens

Emmanuelle Figueras (documentaire pour enfants)

Le diplodocus pondait-il des œufs énormes ? De quelle couleur était la peau des dinosauriens ? Le T-rex était-il une machine à tuer ? Pourquoi les dinosauriens ont-ils tous disparu, il y a 66 millions d'années ? Avec ce livre, deviens paléontologue et pars sur les traces des «terribles lézards» qui ont peuplé la Terre il y a 225 millions d'années. Découvre les dinosauriens à écailles, à plumes ou à crête, munis de longs cous, de becs ou de griffes, redoutables tueurs ou tranquilles herbivores... Remonte le temps et pars à la rencontre des créatures les plus extraordinaires ayant jamais existé sur notre planète !

Jouer

Livres, DVD et jeux proposés à la Médialudo (11, place Condorcet). Inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 64 10 29 33 ou medialudo.vertsaintdenis@grandparissud.fr Catalogue en ligne : medialudo.vert-saint-denis.fr



KANA GAWA

Auteurs : Bruno Cathala - Édition : iello - Durée : 45 minutes

Jeu pour 2 à 4 joueurs - À partir de 10 ans

Kana Gawa est un jeu de cartes stratégique et poétique dans lequel vous devez réaliser votre plus belle estampe. Développez votre Atelier pour immortaliser les plus beaux sujets au fil des saisons, et devenez le plus prestigieux élève du peintre Hokusai. Un jeu avec un magnifique matériel, de superbes illustrations, très zen. Un régal pour les yeux et pour le plaisir de jouer.



LA DANSE DES VAMPIRES

Auteur : Norbert Proena - Éditions : Life Style

Jeu pour 2 à 6 joueurs - À partir de 6 ans

Au cimetière du coin, l'aurore est toujours un moment de folie : tous les vampires de la ville essaient de se trouver une tombe vide et confortable pour passer la journée. La danse des vampires est un jeu de mémoire terriblement amusant et plaisant pour trouver un abri pour chacun de vos vampires. Et assurez-vous de rester loin des rats et de l'ail !



Ouverture de la saison

X-Swing

Le trio X-Swing vous invite à plonger dans l'ambiance des clubs jazz des années 30 à 50, à la rencontre de Django Reinhardt. Cabaret musical - Dès 10 ans.

Samedi 26 septembre, à 20 h 30, à la Salle (au SI des Sports et de la Culture). Tarif : 10 €.

Samedi pour rire

Sherlock Holmes et le secret de la vallée de Boscombe

Le spectacle va vous plonger dans l'Angleterre de la fin du XIX^e siècle, où vous suivrez les aventures de Sherlock Holmes et de son célèbre acolyte, le docteur Watson. Théâtre - Dès 10 ans. Vente des places à partir du 28 septembre.

Samedi 17 octobre, à 20 h 30, à La Citrouille (35, rue Janisset-Soëber à Cesson). Tarif : 10 €.



Dimanche en famille

Le livre de la Jungle

Shere Kahn, le tigre mangeur d'homme est en chasse. Il traque un bébé qui lui a échappé. Attiré par les cris qui sortent d'un buisson, Raksha, la mère louve, découvre le nourrisson. Elle décide de le prendre sous sa protection et le baptise Mowgli la Grenouille... Marionnettes - Dès 5 ans.

Dimanche 11 octobre, à 16 heures, à la Ferme des arts (60, rue Pasteur, à Vert-Saint-Denis). Tarif : 5 €.



La Chèvre de Mister Seguin

Gringoire a du souci avec ses chèvres. Elles n'ont qu'une idée : casser leur corde, gambader dans la colline... et se faire manger par le loup ! Blanchette s'enfuira comme les autres. Mais si cette fois, Blanchette s'en sortait... Vente des places à partir du 19 octobre. Théâtre - Dès 4 ans.

Dimanche 15 novembre, à 16 heures, à la Ferme des arts (60, rue Pasteur, à Vert-Saint-Denis). Tarif : 5 €.



Le train de Noël

Voici les nouvelles aventures de Dodo et Rémi, les troubadours les moins doués de leur temps ! Aujourd'hui, c'est Noël, et ils n'ont pas été très gâtés : un clou et un trognon de pomme pour seuls cadeaux... Théâtre musical - Dès 4 ans. Vente des places à partir du 16 novembre.

Dimanche 13 décembre, à 16 heures, à La Citrouille (35, rue Janisset-Soëber à Cesson). Tarif : 5 €.

Les soirées de l'illusion

Que du bonheur

C'est l'histoire d'un magicien qui se rend compte qu'aujourd'hui les machines font son métier mieux que lui... Magie 2.0 - 30 places disponibles - Dès 10 ans.

Réservation auprès du Théâtre Sénart au 01 60 34 53 60.

Vendredi 4 décembre, à 20 h 30, à La Citrouille (35, rue Janisset-Soëber à Cesson). Tarif : 16 €.

Hypnosis

Hervé Barbereau nous propose une étude de l'hypnose. Dès 10 ans
Vente des places à partir du 16 novembre.

Samedi 5 décembre, à 20 h 30, à La Citrouille (35, rue Janisset-Soëber à Cesson). Tarif : 10 €.





SAISON 2020/2021

FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

RELEVEZ LE DÉFI !

FAITES 8 % D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET GAGNEZ JUSQU'À 300 € SUR VOTRE FACTURE !

Défi « Familles à énergie positive » Édition 2020-2021 : ouverture des inscriptions

Le Défi des "Familles à énergie positive" redémarre à Grand Paris Sud, pour sa 4^e saison, à partir de décembre prochain jusqu'à mai 2021. Objectif : réduire de 8 % ses consommations d'énergie à la maison (et économiser en moyenne 200 €), grâce à des gestes simples (éteindre les appareils en veille, ne pas laisser la lumière allumée...). Ce concours ludique pour réaliser des économies d'énergie, sans investissement financier, est ouvert à tous les habitants de Grand Paris Sud. Grand Paris Sud et son Agence locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) vous accompagnent tout au long de l'opération.

Pour relever le défi :

- Constituez ou rejoignez une équipe de 5 à 8 familles (proches, amis, voisins, collègues...)
- Seuls impératifs : habiter une des 23 communes de Grand Paris Sud (liste des 23 communes : <https://www.grandparissud.fr/territoire/les-23-communes-de-votre-agglo>) et disposer d'un compteur individuel.

*Pour vous inscrire ou pour tout renseignement, contactez le 01 64 13 19 44 ou par mail transition.ecologique@grandparissud.fr
Inscriptions ouvertes jusqu'au 1^{er} novembre prochain.*

Brûlage des déchets verts interdit

En application de l'annexe II de l'article R.541-8 du code de l'environnement établissant la liste des déchets, les déchets biodégradables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés. En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne.



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ



Les barbecues, c'est dans votre jardin !

Pour des raisons de sécurité et de nuisances, l'utilisation de barbecues et/ou de tout autre dispositif de cuisson est interdite de jour comme de nuit sur les voies publiques ou privées ouvertes au public et espaces publics de la commune ainsi que sur leurs dépendances. L'arrêté municipal (n°102-2015) s'applique également aux alentours de tous les équipements publics sociaux, éducatifs, sportifs, culturels et scolaires de la commune. Dans la forêt de Bréviande, les barbecues sont autorisés seulement dans les zones réservées ou identifiées à cet effet. Sous réserve du respect de la faune et de la flore. Tout abandon de débris ou dégradation de l'environnement sont strictement interdits et seront poursuivis.

Non reconnaissance état catastrophe naturelle

La préfecture nous informe que la commune ne fait pas partie des villes comprises dans le périmètre de reconnaissance en catastrophe naturelle suite aux mouvements de terrains pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.



Le Rempart

Une nouvelle offre de sport et de loisirs est présente à Vert-Saint-Denis

Le 29 août, les élus étaient au rendez-vous pour l'inauguration du Rempart, un immense lieu d'escalade, situé sur la route départementale 306, au n°39. Cette nouvelle salle en Île-de-France de 1500 m² d'escalade, est ouverte au public depuis le 5 septembre. Elle propose bien sûr des cours d'escalade pour adultes et enfants à partir de 7 ans et des accès libre. Le site propose aussi des séances de bien-être (ostéopathie, pilâtes, musculation) et dispose d'un bar-restaurant pour retrouver de l'énergie. Le Rempart vous accueille en semaine de 16h à 23h jusqu'à la mi-octobre puis de 11h-23h passée cette date et de 9h à 21h le week-end et les jours fériés. Des espaces spécifiques sont dédiés à tous les niveaux de pratique : zone de blocs, zone d'entraînement et zone ludique pour les enfants.



Un Rock tour, était organisé pour cette inauguration, remporté par Fanny Gibert, cinq fois championne de France et digne représentante de notre pays lors des étapes de coupe du monde (photo 1) et par Mickaël Mawem (photo 2) qui est sélectionné pour représenter la France aux J.O. de 2021 ! Bienvenue à l'équipe du Rempart et aux fans d'escalade !

Note : La FFME (fédération française de la montagne et de l'escalade) n'impose pas le port du masque pendant l'effort et dans l'espace de grimpe (donc les tapis) ce qui explique que les personnes en effort n'en porte pas de façon systématique sur les photos.

Plus d'infos : Tél. : 01 74 82 85 34
 Courriel : contact@globeclimber.com
 37, 39 route départementale 306
 77240 Vert-Saint-Denis
 Site : <https://www.le-rempart.fr>



Sénart Gym

Gymnastique artistique masculine

En février, les gymnastes sénartais se sont retrouvés en nombre aux championnats interdépartementaux en individuel qui se déroulaient à Aulnay-sous-Bois. Ils se sont mesurés à des concurrents venus des départements 77, 91, 93 et 95. Dès le premier tour, les sénartais ont empoché deux médailles : une médaille d'argent obtenue par Côme Camuzat dans la catégorie 11 ans, et une de bronze par Kiméo Jondeau en catégorie 12 ans. Dans cette même catégorie, Lilyan Robey et Evann Reggio se classent respectivement 8^e et 14^e. Ensuite, les adultes sont entrés en piste. Elyas Barbou empoche une médaille d'or dans la catégorie 19-21 ans après une compétition spectaculaire. Camille Xicluna, quant à lui, obtient une médaille d'argent chez les 22 ans et plus. Toutes ces catégories étant à finalité nationale, on peut se réjouir de telles performances si tôt dans la saison. Le dimanche, c'était au tour des catégories Régionales 7, 8, 9 et 10 ans de concourir pour des médailles. Là encore, le club de Sénart Gym s'est illustré. Maël Roquetty Beckrich devient vice-champion interdépartemental dans la catégorie Régionale 7 ans. En régionale 8 ans, Ethan Bettinger termine 9^e. La dernière médaille a été remportée par Liviu Cioplan dans la catégorie Régionale 10 ans, avec une belle 3^e place. Aron Berra et Nathan Lafond se classent 15^e et 17^e. Rarement une compétition interdépartementale n'avait été aussi riche en médailles dans l'histoire du club de Sénart Gym.



Elyas Barbou et le verdionysien Camille Xicluna

Jeunesse

Tournoi futsal

Le mercredi 12 février, une centaine de jeunes était présent au tournoi de futsal organisé par le service jeunesse. De nombreuses villes étaient représentées Cesson, Vert-Saint-Denis, Moissy, Savigny-le-Temple et Paris. Après un grand tournoi les jeunes de la ville de Paris ont remporté le tournoi. Bravo à Quentin, Sofiane, Rayan, Anis et Waldo. Ce tournoi était en partenariat avec le club de Foot ESCV, le but était de récolter des fonds afin que les jeunes licenciés participent à un tournoi de foot en Finlande au mois de juillet, il y a eu 341.30 € de récoltés.



Karaté

Bravo

Dimanche 16 février, Malika Kettou, habitante de Vert-Saint-Denis depuis 40 ans, a terminé 1^{ère} aux rencontres de karaté d'Ile-de-France en catégorie vétéran moins de 61kg. Toutes nos félicitations.



Judo

Championnats départementaux

Les représentants du Judo Club participaient, dans le courant du mois de janvier, aux championnats départementaux de judo qui se sont déroulés au Dojo régional du Mée-sur-Seine. Samedi 11 janvier 2020, ce sont les juniors qui s'affrontaient. Chez les féminines, Marie Renevey en moins de 63 kg et Tiphaine Morlot en moins de 57 kg terminent deuxièmes. Chez les garçons, Aphisiri Mungsuk (photo 1) remporte le titre en moins de 55kg en gagnant tous ses combats par ippon, et Rémy Tallemet prend une 3^e place méritoire, en moins de 66kg. Tous les quatre sont qualifiés pour les demi-finales du Championnat de France. Le dimanche 12 janvier 2020, c'était le tour des minimes. Deux podiums pour les garçons avec le titre en moins de 73 kg pour Yoan Delepiere, qui avait terminé 3^e la saison dernière, et une belle 3^e place pour Mathieu Lopez en moins de 60 kg (photo 2). Chez les féminines, Michèle Baldandorj est 2^e et vice-championne de Seine-et-Marne. Ils participeront tous les trois aux Championnats d'Île-de-France. Moins de réussite pour les cadets le samedi 25 janvier, puisque seul Nathan Margerie a réussi à se classer à la 7^e place. Notons également que Tiphaine Morlot (photo 3) a profité de ces championnats pour obtenir les points manquants pour l'obtention de sa ceinture noire. Elle lui a été remise lors de l'entraînement par son entraîneur Éric Chauvin. Elle est la 21^e ceinture noire licenciée au club cette saison. Rappelons également que le Judo Club de Cesson Vert St Denis, avec 325 adhérents, est, une nouvelle fois, 3^e club de Seine et Marne en nombre d'adhérents (sur 152 clubs).



Association Couleur Passion

Pour une gymnastique de maintien

Vous êtes handicapé(e), âgé(e), ou en convalescence. Vous souhaitez pratiquer une gymnastique de maintien en forme, adaptée à votre état. Venez rejoindre l'association à son atelier hebdomadaire le vendredi matin de 9h15 à 10h30 à la MJC Le Chaudron, au Mée-sur-Seine ! L'association Couleur Passion propose des ateliers, de gymnastique adaptée, dirigés par Araksi Garabetyan, praticienne en pédagogie perceptive et éducatrice sportive. Les cours sont limités à 6 personnes pour une prise en charge personnalisée. Possibilité d'un cours à l'essai. Les cours démarrent à partir du vendredi 18 septembre 2020. Pour toute information : 06 37 77 63 03 ou araksi.garabetyan@gmail.com



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- Mihel OZANNE, le 20 décembre 2019.
- Jean WIECZOREK, le 24 décembre 2019.
- Selvarajah SEENIVASAGAM, le 6 janvier 2020.
- Michel DUJAY, le 31 janvier 2020.
- Casimira PRZYSIECKI, veuve MAUPIN, le 31 janvier 2020.
- Bernadette DEPAIRE, veuve LE MARRE, le 2 février 2020.
- François RAOULT, le 20 février 2020.
- Daniel CHARRIER, le 21 février 2020.
- Denise BAZÉ, veuve LAFFON, le 23 février 2020.
- Gilbert AMOUROUX, le 24 février 2020.
- Gisèle COLLE, épouse LANZONI, le 3 avril 2020.
- Jean-Pierre DELAVEAU, le 5 avril 2020.
- Alberto AZEVEDO DA SILVA, le 9 avril 2020.
- Mayele KOZI, le 10 avril 2020.
- Micheline BOLLÉA, épouse PORRACCHIA, le 16 avril 2020.
- Jean-Marc BROSSARD, le 26 avril 2020.
- Georgette MONIGARD, veuve HACHARD, le 20 mai 2020.
- Annie JAREMCZAK, épouse GLAUBERT, le 25 mai 2020.
- Emile GREGOIRE, le 1er juin 2020.
- Dominique HUET, le 2 juin 2020.
- Guy MAGREZ, le 14 juin 2020.
- Marie-France ROULETTE, le 8 juin 2020.
- Suzanne LAVALLÉE, le 10 juin 2020.
- Christian LEUDIÈRE, le 16 juin 2020.
- Jeannine LE CAM, épouse MARLY, le 13 juin 2020.
- Lucienne JABINET, épouse RÉAL, le 23 juin 2020.
- Viviane SORBY, pascé JAMET, le 5 juillet 2020.
- Khellil BAKALEM, le 18 juillet 2020.
- Ginette TESSIER, le 23 juillet 2020.
- Jean-Claude GOBILLOT, le 22 août 2020.
- Fernand RÉAL, le 29 août 2020.

■ Bienvenue à :

M^{me} Léa Teygeman, orthophoniste

1 rue du millet 77240 Vert-Saint-Denis - Tél. : 06 70 51 11 84

■ Office notarial

Par arrêté de Mme la Garde des Sceaux, ministre de la Justice, en date du 14 janvier 2020, madame Gladys Cuissot a été nommée titulaire d'un office notarial (nouvellement créé) au Mée-sur-Seine. En cette qualité, elle a prêté serment à l'audience du Tribunal de Grande Instance de Fontainebleau le 12 février 2020. **Le siège de l'office est au 243 avenue de la Libération 77350 Le Mée-sur-Seine. Tél : 01 86 90 78 91 / Email : gladys.cuissot@notaires.fr**

Horaires : lundi au vendredi / 9h-12h30 et 14h-18h30.

■ Théâtre

Cie Les Âmes Singes

La Marge à Lieusaint reçoit une nouvelle compagnie : "Les Âmes Singes", pour créer les spectacles du labo théâtre. Si le coeur vous en dit, vous pouvez participer à cette folle aventure ouverte à toutes et tous à partir de 15 ans. Pas question ici de niveau : tout le monde peut trouver sa place. Il suffit juste d'avoir envie de vivre une aventure artistique avec un groupe, d'être prêts à « se lâcher », se surprendre, s'émerveiller, s'écouter, s'amuser. **Tous les lundis sauf vacances scolaires de 19h30 à 22 heures à la Marge de Lieusaint (37 av. Pierre-Point). Tarif : 15 euros d'adhésion + 85 euros de cotisation par trimestre. Inscription : lesamessinges@gmail.com. Les représentations de fin d'année auront lieu du 24 au 27 juin à 21 heures à La Marge.**

■ Association

Merveilles créatives

Merveilles créatives est une jeune association où la convivialité et la bonne humeur sont de mise. Nous créons et nous recyclons divers matériaux : bois, verre, mdf, cartonnage... Pour laisser parler votre imagination, venez créer avec nous tous les vendredis de 20h30 à 22h30 à Vert-Saint-Denis. **Pour tout renseignement, Christine vous répondra au 06 71 09 07 10 ou mail : merveillescreatives77@gmail.com**

■ Les productions de La Mezzanine

Les Recyclés du 7^e continent

Les représentations des " Recyclés du 7^e continent " annulées lors du début du confinement vont pouvoir être présentées mercredi 7 octobre à 14h30 et vendredi 9 octobre à 19 heures à la Marge de Lieusaint ! Ce spectacle est à voir en famille, les réservations sont ouvertes. N'hésitez pas à venir nombreux, les conditions de sécurité sanitaire liée à la Covid-19 seront respectées !

Le bar et la restauration légère seront ouverts le 9 octobre après la représentation, si vous souhaitez manger, merci de le préciser en même temps que votre réservation.

Info et réservation au 09 67 25 51 06 ou cecilemezzanine@gmail.com

Site : www.lesproductionsdelamezzanine.org



■ Centre d'échanges internationaux

Jeunes lycéens étrangers recherchent une famille d'accueil

De jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous ! **Renseignements : Christine Cailleux Giraud - christine.cei@laposte.net - Tél. : 06 10 91 08 79.**

VOUS AVEZ PRIVILÉGIÉ L'EXPÉRIENCE ET LA RESPONSABILITÉ

Dans ce premier numéro de « Reflets de Vert » qui paraît après les élections, nous tenons à exprimer à tous nos concitoyens nos plus sincères remerciements pour avoir porté leur choix sur notre liste « Unis pour Vert Saint-Denis ». Votre choix est une reconnaissance des multiples projets que nous portons, c'est une confiance que vous nous accordez pour les années à venir, mais c'est aussi pour nous un engagement de les mener à terme afin de satisfaire l'intérêt général. Dans les numéros de « Reflets de Vert » qui suivront, vous pourrez découvrir l'évolution dans la mise en œuvre de ces projets. Nous n'avons pas interrompu notre travail : l'été aura permis de préparer une délicate rentrée scolaire rendue complexe par la crise sanitaire. C'est une réussite. Au cours de ce nouveau mandat, la petite enfance, la jeunesse sportive, la culture pour tous, le perfectionnement de la qualité environnementale, une urbanisation maîtrisée et les travaux dans les quartiers resteront nos principales préoccupations et nous y travaillons. Votre souhait pour une communication soutenue a été entendu, nous en améliorerons les concepts. Nous nous attachons déjà à valoriser le soutien aux personnes âgées, en souffrance ou en précarité. En matière de tranquillité publique et de sécurité routière, un projet sera mis en application. En ce qui concerne la forêt de Bréviande nous sommes optimistes pour que l'Agence des espaces verts fasse « enfin » les efforts nécessaires pour écarter la problématique des gens du voyage et des comportements déviants. Nous nous attacherons à la réduction progressive des troubles sécuritaires. Concernant le projet Tzen2 ainsi que le potentiel projet non souhaité du contournement C5 de Melun nous restons mobilisés et extrêmement vigilants. Nous sommes à votre écoute et vous retrouverons notamment dans les comités de quartier pour construire avec vous le Vert Saint-Denis de demain. Sachez que vous pouvez compter sur nous.

Groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis

RIEN NE CHANGE, RIEN NE BOUGE !

Même si ce second tour des élections municipales a été entaché d'irrégularités, et qu'un recours en annulation sera jugé très prochainement, fin juin, c'est bien l'abstention qui a fait élire de nouveau l'équipe de monsieur Bareille. Depuis, rien n'a changé. Notre commune reste dans un immobilisme navrant. Les problèmes de sécurité perdurent et s'amplifient même, les incivilités se multiplient. Les constructions ont bien repris, détruisant un peu plus chaque jour notre cadre de vie. Notre forêt de Bréviande est, comme chaque année, envahit par les gens du voyage. Où sont les actes qui doivent démontrer que les belles paroles de cette équipe municipale n'étaient en fait que du Bla Bla électoraliste ? Lors du dernier conseil municipal, nous avons réclamé la création d'une commission spécifique pour la gestion des hameaux, qui restent les oubliés de Vert-Saint-Denis. Cette demande nous a été refusée sans justification. Comme vous le voyez, rien ne change, rien ne bouge. Nous ne pouvons pas nous contenter de laisser notre commune se dégrader de jour en jour. Il est vraiment temps de mieux vivre à Vert-Saint-Denis.

Groupe Mieux vivre à Vert-Saint-Denis

Éric LORION - Nilda OUAMARA - Didier EUDE - Caroline MERCIER - Julien CARLAT - Karine GALBRUN

VERT-SAINT-DENIS, DÉCIDONS ENSEMBLE

Le 28 juin dernier trop peu d'entre vous se sont déplacés afin d'exprimer leur choix pour notre commune. Nous respectons cette nouvelle forme de démocratie qui consiste à envoyer aux élus un message de désintérêt et une envie forte de changement des modes de désignation. Pour Vert-Saint-Denis, l'équipe sortante, mais très largement renouvelée, a été reconduite aux affaires et à la gestion de notre commune. Notre groupe restera, pendant toute la durée du mandat, attentif au respect des engagements pris par cette équipe. Pour l'éducation, pour le Cadre de Vie, pour la démocratie et une petite touche de « Vert comme Vert Saint Denis », tels sont les engagements qu'ils ont pris. Fidèles à nos promesses exprimées lors de la campagne électorale, nous resterons à votre écoute et nous communiquerons avec vous aussi souvent qu'il sera nécessaire afin que vous restiez bien informés. Nous ferons valoir notre point de vue et vos préoccupations au sein des commissions municipales dans lesquelles nous siégerons : Finance, Urbanisme-Environnement, Action éducative, Accessibilité, Règlement, CCAS, appel d'offre. Nous serons également très attentifs à la bonne gestion des deniers de la commune, car c'est « le nerf de la guerre » : continuer à investir pour équiper, entretenir et embellir notre commune en évitant la hausse des taux d'imposition et un endettement endémique qui serait une catastrophe pour nos finances. Vous pourrez compter sur nous pour porter vos valeurs et vos espoirs : le respect de la démocratie, de l'environnement et de notre cadre de vie au travers de gros dossiers tel le chantier du TZEN qui va nous impacter très lourdement et la préservation du Bois de Bréviande attaqué de toutes parts (contournement de Melun, intrusion de caravanes peu respectueuses du cadre de vie, incivilités diverses...).

Groupe Vert-Saint-Denis, décidons ensemble

Norman NOVIANT - Aurélia AMRANE

**Le tri
c'est vous,**



**la collecte
c'est nous**

L'agglo Grand Paris Sud
à vos côtés au quotidien

dechets.grandparissud.fr

**Le savon
c'est vous,**



**l'eau
c'est nous**

L'agglo Grand Paris Sud
à vos côtés au quotidien

eau.grandparissud.fr

**Le maillot
c'est vous,**



**la piscine
c'est nous**

L'agglo Grand Paris Sud
à vos côtés au quotidien

piscines.grandparissud.fr

**Le titre
c'est vous,**



**la médiathèque
c'est nous**

L'agglo Grand Paris Sud
à vos côtés au quotidien

mediatheques.grandparissud.fr

**L'instrument
c'est vous,**



**le conservatoire
c'est nous**

L'agglo Grand Paris Sud
à vos côtés au quotidien

conservatoires.grandparissud.fr